

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 23 NOVEMBRE 2016

### LYCEE AGRICOLE FONLABOUR 81000 ALBI

Etaient présents :

Alain ANGLES ABVT (12) ; Michèle AUDHUY CALELH (81) ; Jacques BIAU Nostra Montanha (81) ; Gérard BIREBENT HAE (31) ; Danielle BIREBENT HAE (31) ; Dominique BOURY Nostra Montanha (81) ; Michel BRONCARD FED (75) ; CAMILLE Amassada (12) ; Anne-Marie CITTON APETPB (12) ; Gilbert DARGEGEN FASPA (11) ; Marie-Claude DEILHES ASPC (34) ; Maguy ELIE VPPN (12) ; Jean-Claude ESCALLIER PTSPPC (09) ; Philippe FINCK VPPN (12) ; Emmanuel FORICHON CALELH (81) ; Emilie GOETSCHY REVEILH (81) ; Philippe GOUZE APROMIECO (11) ; Jean HUILLET Fédé 09 ; Bernard LIORZOU VPPN (12) ; Françoise MARCHAND Hurlevent (34) ; Jean MARTY CO27.12 (12) ; Didier PACAUD Maisons Paysages Tarn (81) ; Graziella PIERINI ADPPASF (12) ; Christophe POUECH HAE (31) ; Jean POUGNET Pechs et Garrigues (34) ; Maryse ROUSSEL Protection Somail (34) ; Michèle SOLANS Pechs et Garrigues (34) ; Xavier SOUDAN AS pays Cévenol (34).

Les 28 participants représentaient 6 départements de la nouvelle grande région : Ariège, Aude, Aveyron, Haute Garonne, Hérault, Tarn. (Les Pyrénées Orientales le sont en partie par Ph. Gouze de l'Association de protection du paysage du Minervois et des Corbières.

Les associations du Lot et de la Lozère s'étaient excusées, mais soutiennent la démarche de constitution d'un collectif régional. Une association du Gard a été contactée mais n'a pas donné suite.

Les départements du Gers, des Hautes Pyrénées et du Tarn et Garonne ne sont (pas encore) concernés par l'implantation de parcs d'éoliennes industrielles.

Après un tour de table de présentation de chaque participant et de l'association qu'il représente, la réunion commence par un exercice collectif. Chacun.e a été invité.e à trouver 3 mots qui pourraient définir le collectif : il s'agit de répondre par un mot aux trois questions suivantes :

1. Quelle est la valeur, la cause, le principe qui motive pour vous la création d'un collectif régional ?
2. Que doit être (ou ne pas être) ce collectif ?
3. Quelle est la priorité à faire (ou ne pas faire) pour ce collectif ?

Voici ce qui est ressorti de ce jeu d'expression :

- Le collectif se posera comme défenseur/protecteur : de l'environnement, du cadre de vie, du paysage, des milieux naturels, de la démocratie citoyenne, d'une transition écologique vraie, contre l'arnaque éolienne industrielle, anti-consommation.

- Le collectif devra rassembler, unir, fédérer – union, solidarité, concertation – constituer une force collective ; il devra être indépendant, neutre, apolitique, souple, ouvert, respectueux de la diversité des associations et de leurs luttes.

- Il devra se faire connaître – rapidement, massivement, publiquement, des élus (contact rapide avec Delga), des administrations, des médias – ce qui a été fortement souligné. Avec un certain nombre d'exigences pour que le collectif soit le porte-parole des associations : transparence, crédibilité, réactivité, être connecté !

- Le collectif devra aussi permettre l'information (notamment sur les projets éoliens), l'échange, l'entraide entre associations.

- Enfin, il pourrait organiser des manifestations régionales (voire même saboter!) en tout cas agir !

Cette réunion a été riche et passionnante ; partant parfois un peu dans tous les sens... dans le compte-rendu je propose de regrouper nos discussions autour de quatre grands axes.

## **Le premier débat concerne la nécessité et la nature du collectif régional.**

EF précise que le collectif et les associations ont des niveaux et des contextes d'intervention très différents. L'action d'un collectif régional ne doit pas se substituer aux différentes associations et collectifs, ou fédérations de terrains. L'objectif du collectif est de se faire l'écho des luttes menées sur nos territoires et de les représenter aux différents niveaux institutionnels : préfet de région, direction du conseil régional, directeur de la DREAL, les rendre visibles et crédibles. Ses missions seront aussi de faciliter la communication entre tous nos adhérents, de populariser les initiatives et de mutualiser les expériences.

Le contexte nous y pousse et JB évoque la démarche entreprise par les différents syndicats départementaux de l'énergie (SDE) qui sont sur le point de créer une entente régionale et veulent passer une convention avec le Conseil Régional autour des thèmes qui nous intéressent, modes de production de l'énergie, développement des énergies renouvelables... La Région est devenu un niveau important de décision sur la définition et la mise en place d'une politique énergétique et nous devons y être présents.

Notre principal atout est le nombre d'associations que nous regroupons (un recensement sera à faire), sachant que le nombre d'adhérents est fluctuant et ne représente pas l'ensemble des personnes qui soutiennent nos luttes.

Les exemples de l'Aveyron, de l'Ariège en particulier – où existent des collectifs départementaux, prouvent l'utilité face aux Préfets d'un rassemblement des forces.

MB de la FED pose la question d'une structuration sous la forme d'une fédération régionale ; plusieurs participants en soulignent les avantages, en particulier sur le plan juridique. Mais les contraintes de structuration sont fortes et il semble à la majorité que ce débat utile est prématuré ; la perspective de créer une fédération devra de toutes façons passer par un débat dans les associations elles-mêmes.

## **Le deuxième débat nous permet d'aborder la question de nos objectifs.**

Si nous devons représenter les associations il s'agit de savoir sur quelles positions le faire. Les raisons de nos engagements sont multiples ; le cheminement des uns et des autres emprunte des voies différentes et les modalités d'action sont très variées. Les arguments contre l'éolien industriel sont nombreux et nous regroupons des personnes venues d'horizons différents avec des motivations multiples. Le collectif doit y être attentif et rassembler largement.

EF évoque la réunion de Mazamet (qui avait regroupé près de 600 personnes, le 22 avril 2016) et l'appel qui en était issu et qui résume bien notre hostilité au développement de l'éolien industriel sur nos territoires :

1. Respect du droit des citoyens à participer aux décisions qui le concernent.
2. Elaboration d'une méthode d'arrêt du déploiement de l'éolien industriel dans la Région.
3. Engagement à la réflexion sur une politique d'économie d'énergie.

Une manière de synthétiser les différentes positions pourrait être : « notre région mérite mieux, stop à l'éolien industriel ».

Le débat est riche, chacun abondant à la discussion, sur la base des ses propres expériences. Il montre la nécessité de poursuivre nos échanges pour constituer une base commune d'argumentation et d'action.

## **Le troisième débat pose la question de nos actions futures**

Beaucoup de pistes vont être proposées, et les participants sont d'accord sur un certain nombre d'entre elles.

Les objectifs immédiats sont de structurer le collectif et de faire connaître son existence à la presse et aux institutions. Deux occasions sont à saisir :

1. Les 14 et 15 décembre a lieu Les 14 et 15 décembre 2016, à Montpellier, se tiendra EnerGaïa, le 10<sup>o</sup> forum des énergies renouvelables avec le soutien de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. C'est un salon pour les professionnels (qui nous intéressent peu) mais couvert par la presse grand public (ce qui nous intéresse plus) Dans le programme, il y a trois temps forts : Mercredi 14 Décembre, à 11h00 un atelier participatif éolien: Comment monter un projet éolien d'intérêt territorial ? à 14h00 les 1ères Assises Régionales de l'énergie ; et le Jeudi 15 Décembre à 14h00 les 1ères rencontres régionales des projets ENR en Occitanie.

Après beaucoup d'échanges sur notre intérêt à participer, sur nos capacités de mobiliser dans des délais courts, sur les modalités d'intervention nous nous mettons d'accord sur l'idée d'utiliser cette initiative pour faire connaître la naissance de notre collectif régional ; deux options :

- organiser une conférence de presse débat avec le Café de la Gazette, média montpelliérain qui a un fort écho ; JP est chargé de voir si c'est possible. L'objectif : se faire entendre des urbains !
- Une distribution massive d'un tract à l'entrée du Forum, au moment de son inauguration, présence des élus et des médias.

2. Le 21 janvier 2017 l'Amassada organise une manifestation à Rodez pour protester contre la perspective du « transformateur aux milles éoliennes » en Aveyron. Ils nous feront parvenir rapidement le tract d'appel à cette initiative.

Les participants à la réunion sont tous d'accord pour que le collectif soutienne cette manifestation et mobilise toutes les associations de la Région pour en faire un succès massif.

Rappelons que ce méga transformateur est une des pièces maîtresses du réseau d'éoliennes industrielles dans la Région.

Il s'agira ensuite de rencontrer le Préfet de Région, la Présidente du Conseil Régional et le Directeur de la DREAL pour faire connaître notre existence et notre détermination.

### **Dans le dernier débat, nous abordons la question du nom et du logo du collectif.**

Plusieurs propositions sont faites, défendues et débattues. Pour mémoire : CODE collectif de défense de l'environnement ; OE Occitanie environnement ; TNE – OE Toutes nos énergies – Occitanie Environnement ; TNE – O Toutes nos énergies – Occitanie.

La synthèse des arguments : les uns pensent qu'un logo court et centré sur la Région et la question de l'Environnement aura plus d'impact et de lisibilité ; les autres estiment que garder le sigle TNE sous-titré Occitanie environnement, permet de s'appuyer sur la légitimité acquise au niveau régional par le sigle TNE.

Le dernier tour de vote n'a pas réussi à départager les deux finalistes ! « OE Occitanie Environnement » et « TNE – OE Toutes nos énergies – Occitanie environnement ».

Il est donc demandé à toutes les associations de faire remonter leur avis pour qu'une décision puisse être prise rapidement. Il faudrait que les réponses remontent d'ici une dizaine de jours.

### **Synthèse et conclusion**

L'ensemble des participants sont d'accord sur les points suivants :

- Constitution d'un collectif régional contre le développement de l'éolien industriel sur nos territoires ; le nom définitif n'est pas tranché ; la perspective de se transformer en fédération sera posée.
- La base du programme est constituée par les trois points de l'appel du 22 avril 2016 (participation citoyenne, arrêt de l'éolien industriel, engagement sur des économies d'énergie).
- Initiatives communes :
  - 14 et 15 décembre à Montpellier : faire connaître la naissance et les objectifs de notre collectif
  - 21 janvier à Rodez : assurer le succès de la manifestation contre le méga transformateur
  - Soutien à la diffusion du film « Pas res nos arreta » lors de projections-débats animées par l'Amassada.

En fin de réunion, deux contacts presse par département se désignent. Emmanuel nous en transmettra la liste.

La prochaine réunion du collectif aura lieu le jour de la manifestation à Rodez.

**Réunion du collectif : samedi 21 janvier**

**A RODEZ à 10 heures.**

Les associations de l'Aveyron se chargent de trouver une salle.